



Respecte l'arrêté du  
18 septembre 2012  
Abaque PMR\*\*

\*\* Hauteur hors sol **1200 mm**  
. Tête contrastée sur une hauteur d'au moins 100 mm

Selon l'arrêté du 15 janvier 2007 portant application  
du décret n° 2006-1658 du 21 décembre 2006 relatif  
aux prescriptions techniques pour l'accessibilité de la  
voirie et des espaces publics.



- **Matériau** : Partie haute en fonte FGL, partie basse en tube acier apte à la galvanisation.
- **Spécificités** :
  - . Tête boule Ø 68 mm.
  - . Éléments haut et bas du corps du potelet manchonné et soudé, soudure meulée et poncée.
  - . À la base, tige acier anti-arrachement.
- **Fixation** : à sceller.
- **Traitement de surface** : traitement anti-corrosion, galvanisation à chaud des produits finis dans un bain en fusion à une température de 450 °C. Apport d'une couche de zinc de 70 à 80 microns, longévité moyenne de 25 à 30 ans.
- **Finition** : Thermolaquage, coloration, poudre polyester thermodurcissable cuite au four à 180 °C, teinte au choix suivant notre nuancier RAL. Les peintures en poudre sont sans solvant et présentent une excellente résistance aux UV.

## Autres modèles

- . Champs Elysées PMR amovible.
- . Champs Elysées à sceller ou amovible.

## Option

- . Boîtier d'amovibilité avec verrouillage / déverrouillage par clé Δ pompier de 11.

| Poids (kg) | Diamètre* (Dxép.) | Dimensions* (H) | Hauteur hors sol préconisée* (h) | Référence |
|------------|-------------------|-----------------|----------------------------------|-----------|
|            | 60                | 1500            | 1200                             | P-402     |

\*Toutes les dimensions sont en millimètre.

